

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS410

présenté par  
M. Issindou, rapporteur

-----

### ARTICLE 14

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 3° Au second alinéa, la référence : « à l'alinéa précédent » est remplacé par la référence : « au premier alinéa » » .

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.